PANORAMA DE PRESSE
MOSELLE ET MADON

27 OCTOBRE > 09 NOVEMBRE

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)

L'EST Républicain
mardi 27 octobre 2026

Fonds de prévention argile : protéger sa maison avant les dégâts (325 mots)
Entre 2 000 et 2 300 ménages pourraient bénéficier du fonds de prévention argile sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon...
Page 5

L'EST Républicain
mercredi 28 octobre 2026

Un conseil communautaire entre eau, forêt et familles (317 mots)
Réunis le 22 octobre à Messein, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon ont adopté plusieurs délibérations concernant l'environnement,...
Page 6

L'EST Républicain WEB
lundi 9 novembre 2026

Chaligny. L'impact du deuil sur le corps avec le CIAS et le Jour d'Après (211 mots)
Être en deuil d'un proche impacte non seulement le cœur, mais aussi le corps de ceux qui le vivent. Il réagit plusieurs semaines, plusieurs mois,...
Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)

L'EST Républicain
mercredi 28 octobre 2026

La voile fait le plein de succès et forme ses futurs moniteurs (384 mots)
La base nautique et de plein air de Messein clôture une saison 2026 particulièrement réussie. Entre une fréquentation record, des activités en plein...
Page 9

L'EST Républicain
jeudi 29 octobre 2026

Voirie, services et associations : Pierreville passe à l'action (325 mots)
Le conseil municipal de Pierreville a examiné plusieurs dossiers concernant l'aménagement des voiries, les services communaux et la vie associative....
Page 10

L'EST Républicain
vendredi 30 octobre 2026

Préemption, conseil des jeunes et déchets verts au conseil (230 mots)
Le conseil s'est réuni mardi 27 octobre. En début de séance, Nathalie Marchal, élue de l'opposition, a questionné sur les raisons de l'annulation du...
Page 11

L'EST Républicain
mercredi 4 novembre 2026

Vidéoprotection et chantier de la mairie au conseil municipal (333 mots)
À la suite d'une étude de diagnostic réalisée par le référent sûreté de la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, le conseil municipal a approuvé à...
Page 12

L'EST Républicain
vendredi 6 novembre 2026

Grand-Rue : des perspectives pour limiter la circulation et la vitesse (437 mots)
La municipalité envisage d'installer deux feux tricolores pour réguler la circulation dans la Grand-Rue, particulièrement étroite. Face au nombre de...
Page 13

L'EST Républicain WEB
lundi 9 novembre 2026

Xeuilley. Les élus accordent des subventions aux associations (166 mots)
Le conseil, réuni sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine, a voté les délibérations suivantes :▶ La commune n'exercera pas son droit de...
Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)

L'EST Républicain
vendredi 30 octobre 2026

La Mission locale fragilisée par une coupe budgétaire de la Région (701 mots)
Le couperet est tombé par un courrier daté du 5 octobre dernier. Valérie Debord, première vice-présidente de la Région Grand Est, y informe les...
Page 16

L'EST Républicain
jeudi 5 novembre 2026

Eau : les nappes phréatiques du département font grise mine, les conséquences (827 mots)
Administrativement, le niveau de sécheresse a été relevé le 23 octobre au niveau 3 sur 4, soit l'état d'alerte renforcée, par la préfecture de...
Page 18

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

L'EST Républicain

mardi 27 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
325 mots - 1 min





Fonds de prévention argile : protéger sa maison avant les dégâts

Une cinquantaine de personnes ont assisté à une réunion d'information sur le fonds de prévention argile. Ce dispositif de l'État permet de financer des diagnostics et des travaux pour limiter les dommages liés au retrait et gonflement des argiles.

Entre 2 000 et 2 300 ménages pourraient bénéficier du fonds de prévention argile sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM).

Cette estimation a été présentée mardi 20 octobre, lors d'une réunion d'information organisée au siège de l'intercommunalité, à Neuves-Maisons, devant une cinquantaine de personnes, en présence de Soliha (Solidaires pour l'habitat) et de la direction départementale des territoires (DDT).

Des aides soumises à conditions

Ce dispositif de l'État permet de financer des diagnostics et des travaux pour prévenir les dommages liés au retrait et gonflement des argiles. Il s'adresse, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupant leur résidence principale. Le logement doit notamment avoir plus de 15 ans, être non mitoyen, assuré, situé en zone d'exposition forte et comporter trois niveaux maximum, sous-sol compris.

Des travaux plafonnés à 14 000 €

Les aides couvrent de 70 à 90 % du coût de l'étude et de 50 à 80 % de celui des travaux, dans la limite de 3 000 € hors taxes pour le diagnostic et de 14 000 € hors taxes pour les travaux. Ces derniers peuvent concerner les fuites, l'évacuation des eaux pluviales, ou la pose d'écrans anti-racines.

Soliha Meurthe-et-Moselle accompagne les propriétaires dans leurs démarches. Ce fonds ne finance pas les réparations structurelles et ne remplace pas l'indemnisation au titre des catastrophes naturelles.

Après la présentation, les habitants ont posé leurs questions, certains évoquant leur propre situation. Les habitants peuvent se renseigner auprès de leur mairie ou sur fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr. ■



Une cinquantaine de personnes, réunies dans le hall du siège de la CCMM, ont découvert les aides à la prévention des dommages liés au retrait et gonflement des argiles. Photo Lino Buttice

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
1356e4b3m350bd08d09209f19c0901780dbA53O49K2dH7d88837301

L'EST Républicain

mercredi 28 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 27
317 mots - 1 min





Un conseil communautaire entre eau, forêt et familles

Réunis le 22 octobre à Messein, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon ont adopté plusieurs délibérations concernant l'environnement, les investissements et les services à la population.

Restructuration de réseaux d'assainissement

Dans le prolongement de la construction de la nouvelle station d'épuration, la communauté de communes va engager la restructuration des réseaux d'assainissement de Thélod. L'objectif est d'améliorer la collecte des eaux usées et de limiter les infiltrations d'eaux parasites.D'un montant prévisionnel de 720 625 € HT, les travaux débuteront fin 2026 pour une durée estimée à neuf mois. Ils seront coordonnés avec les aménagements de voirie prévus par la commune.

Don de 30 hectares de forêt

Autre décision importante, l'acceptation d'une donation d'environ 30 hectares de forêt situés à Viterne, appartenant à la société Vicat. Cette opération intervient dans le cadre des discussions liées à l'extension possible d'une carrière sur le plateau Sainte-Barbe. La collectivité souhaite y développer une forêt démonstratrice, consacrée à l'expérimentation de pratiques de gestion durable, à la préservation de la biodiversité et à la sensibilisation du public.

Un plan de gestion sera élaboré avec l'Office national des forêts.

Convention territoriale globale

Les élus ont également approuvé le renouvellement de la Convention territoriale globale avec la CAF pour la période 2027-2031. Elle permettra de poursuivre les financements destinés à la petite enfance, aux accueils périscolaires, à la jeunesse et au soutien à la parentalité. Le logement rejoint désormais ce dispositif. Les 19 communes devront également approuver cette convention avant la fin de l'année.

Divers

Le conseil a adopté les rapports annuels sur l'eau et l'assainissement. Un échange a notamment porté sur une éventuelle adaptation de la tarification de l'eau aux besoins des agriculteurs.Les élus ont aussi clarifié les compétences commerciales entre communes et la CCMM, actualisé les conventions de déneigement des zones d'activités et procédé à plusieurs ajustements budgétaires. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
bf54c467m9c0ae0730ba0441000bb1240b0A49O31K0dH162ae17936

L'EST Républicain WEB

lundi 9 novembre 2026 - 16:40 Europe/Paris
211 mots - ⏱ 1 min

NEWS : ESTREPUBLICAIN.FR

Chaligny. L'impact du deuil sur le corps avec le CIAS et le Jour d'Après



Noémi Auger, directrice adjointe du CIAS, invite les personnes endeuillées à participer au temps d'échange de samedi. Photo Françoise Holweck

Être en deuil d'un proche impacte non seulement le cœur, mais aussi le corps de ceux qui le vivent. Il réagit plusieurs semaines, plusieurs mois, voire plusieurs années après l'annonce du décès.

Pour comprendre et accompagner les signes du corps, le CIAS, dans le cadre de sa politique de santé publique, a sollicité Le Jour d'Après, association dont la mission est d'informer, soutenir et accompagner les personnes endeuillées. Des bénévoles et professionnels de cette structure animeront un temps d'échanges collectif **samedi 14 novembre,** de 10 h à 12 h, à l'Espace santé, 3 place des Tricoteries.

« Ces échanges montrent qu'on n'est pas seul dans cette situation. Ils sont l'occasion d'entendre les expériences des autres qui vivent ou ont vécu la même chose, précise Noémi Auger, directrice adjointe du CIAS. L'accompagnement des habitants est au cœur du projet de territoire de Moselle et Madon, dès avant la naissance et jusqu'à la mort et même après pour les personnes qui restent. »

Un premier temps d'échanges sur le deuil a déjà eu lieu en septembre 2026. Le troisième volet de ce cycle est prévu en 2027.

Inscriptions souhaitées auprès du CIAS au 09 74 36 04 50, e-mail : cias@cc-mosellemadon.fr ou auprès de l'association Le Jour d'Après au 06 24 70 67 80, e-mail : lejoursdaprès.lorraine@gmail.com

COMMUNES MOSELLE ET MADON

L'EST Républicain

mercredi 28 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 27
384 mots - 2 min





La voile fait le plein de succès et forme ses futurs moniteurs

La base nautique et de plein air de Messein clôt sa saison sur des notes positives : une fréquentation en hausse, avec plus de 250 enfants aux stages estivaux, tandis que sept futurs moniteurs de voile achèvent leur formation.

La base nautique et de plein air de Messein clôture une saison 2026 particulièrement réussie. Entre une fréquentation record, des activités en plein essor et la formation de nouveaux moniteurs, le site confirme son dynamisme et son rôle incontournable dans le paysage nautique du Grand Est.

Sept futurs moniteurs de voile sont accueillis à Messein pour achever leur formation au CQP Initiateur Voile. Encadrés par Gabriel Gottscheck, directeur de la base nautique et formateur national de la Fédération française de voile (FFVoile), les stagiaires consacrent cette dernière étape aux bilans pédagogiques, aux mises en situation et aux certifications.

Sur les onze stagiaires engagés dans cette formation en 2026, sept finalisent ainsi leur parcours, tandis que les quatre autres le poursuivront en 2027. Avec ce cursus, Messein s'affirme comme le plus important centre de formation CQP Initiateur Voile du Grand Est, contribuant directement au renouvellement des encadrants de la discipline.

Plus de 250 enfants accueillis cet été

Cette fin de formation marque également le clap de fin d'une saison nautique particulièrement fructueuse. La base enregistre de nouveaux records de fréquentation, avec une hausse du nombre d'adhérents et un succès confirmé des stages estivaux. Plus de 250 enfants ont ainsi participé aux stages multiactivités proposés durant l'été.

De nouvelles pratiques se développent

Le plan d'eau voit également se développer de nouvelles pratiques, notamment le wingfoil et le pumpfoil, qui viennent enrichir l'offre d'activités et attirer de nouveaux adeptes. Cette diversification témoigne de la volonté de la base nautique de s'adapter aux nouvelles tendances tout en continuant à promouvoir les sports nautiques.

Entre formation, loisirs et découverte de nouvelles disciplines, la saison 2026 s'achève donc sur un bilan très positif pour la structure messinoise. De quoi aborder 2027 sereinement avec l'objectif de poursuivre cette dynamique et de faire découvrir toujours davantage les plaisirs de la voile et des activités nautiques. ■



Sourires à terre, bientôt aux commandes sur l'eau : Gabriel Gottscheck et ses sept stagiaires achèvent leur formation de moniteur de voile. Photo PB

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
f6504426m600d30660080f213907f1bb057AdeO14Kc8Ha6d6f41788

L'EST Républicain

jeudi 29 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Lunéville, Edition de Nancy
Pages 23-21
325 mots - 1 min



Voirie, services et associations : Pierreville passe à l'action

Le conseil municipal de Pierreville a examiné plusieurs dossiers concernant l'aménagement des voiries, les services communaux et la vie associative. La sécurisation de la rue d'Autrey et l'accompagnement de l'association Les farfelus figuraient notamment à l'ordre du jour.

Mise en sécurité de la rue d'Autrey

Engagée depuis 2025, la mise en sécurité de la rue d'Autrey nécessite l'acquisition de portions de terrains privés afin de finaliser le projet et de lancer les travaux. La commune prévoit d'acheter à l'amiable 146 m^2 répartis entre 22 propriétaires, au tarif de 20 € le mètre carré. Le maire sera chargé de rédiger les actes d'engagement correspondants.

Dans la rue des Hauts-Jardins, deux petites parcelles de 13 m^2 et 11 m^2 seront également acquises au même prix. Cette opération permettra l'enfouissement de 110 mètres de réseau électrique Enedis ; la circulation sera fortement perturbée et sera fermée partiellement.

Les élus ont également donné un avis favorable au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, prévoyant une capacité de 200 caravanes sur les communes de Messein et de Méréville. Le site concerné se situe derrière la déchetterie.

Deux postes ouverts après un départ à la retraite

Suite au départ en retraite de Corine Leveque, le conseil a approuvé l'ouverture d'un poste d'animation à raison de quatre heures par semaine et d'un poste d'adjoint technique pour six heures hebdomadaires.

Le bail de pêche sera renouvelé pour un montant annuel de 75 €.

Les élus ont par ailleurs accepté le remboursement d'une facture de 172 € à un bénévole du village, qui avait acheté des décorations installées sur l'espace public. Cette délibération a recueilli une abstention.

Une sonorisation pour l'association Les farfelus

Enfin, l'association Les farfelus, créée en mars dernier, bénéficiera d'un soutien matériel plutôt que financier. La commune financera l'achat d'une sonorisation pour un montant de 660 € HT, mise à la disposition exclusive de l'association. En cas de dissolution de celle-ci, le matériel devra être restitué à la commune. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
0d5cd4d0me003102d0690551c809e11805cA3aOe2K57Hd7cfcd5104

L'EST Républicain

vendredi 30 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Lunéville, Edition de Nancy
Pages 23-21
230 mots - 1 min





Préemption, conseil des jeunes et déchets verts au conseil

Le conseil s'est réuni mardi 27 octobre. En début de séance, Nathalie Marchal, élue de l'opposition, a questionné sur les raisons de l'annulation du conseil précédent et de sa reprogrammation ce jour. Le maire, Benoît Sklepek, a précisé que « la non-présentation de procurations a rendu le conseil invalide ».

Création du conseil municipal des jeunes

La délibération suivante portait sur le droit de préemption du 55 rue Callot. Nathalie Marchal a proposé que la commune débatte sur la possibilité de préempter « pour envisager la possibilité d'agrandir le bâtiment du périscolaire ». Le maire a souligné qu'il n'y a pas de projet sur cette parcelle. La non-préemption a été votée à la majorité.

Le conseil a validé la création du conseil municipal des jeunes et adopté son règlement. Il sera donc procédé à une nouvelle élection de son maire.

Des frais avancés par des conseillers ont été remboursés : 384 € pour des travaux de serrurerie au stade Demogeot et 150 € pour la fête d'Halloween.

Nathalie Marchal a interrogé sur la possibilité de « mettre à disposition des habitants une benne à déchets verts ». Le maire a répondu que c'était « une excellente idée », mais a expliqué qu'il s'agissait « du ressort de la communauté de communes de Moselle et Madon et de la Covalom ». Benoît Sklepek a invité Nathalie Marchal à se saisir du sujet pour sa réalisation. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
63581434me200a00a0200ec19406916108fA15O86Ke3Hbd866cb60e

L'EST Républicain

mercredi 4 novembre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 23
333 mots - 1 min





Vidéoprotection et chantier de la mairie au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner plusieurs dossiers concernant les équipements communaux, la sécurité, le logement et la préparation de la saison hivernale.

À la suite d'une étude de diagnostic réalisée par le référent sûreté de la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe de la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal.

Autre décision importante : la fixation des loyers des trois logements communaux situés rue du Bois de Grève, applicables à compter du 1er décembre 2026. Le T4 de 100 m2 sera proposé à 900 € mensuels, tandis que les deux T2 de 50 m2 seront loués 600 € chacun. Les loyers seront ensuite révisés annuellement selon l'indice de référence des loyers.

Une commission municipale d'attribution a également été créée. Elle étudiera les candidatures selon plusieurs critères : le lien avec la commune, la composition familiale et les capacités financières des demandeurs.

Le chantier de rénovation de la mairie a également occupé une partie des débats, une porte de chantier d'un montant de 1 324 euros s'ajoute au budget. Depuis le lancement du projet, le montant global du marché, initialement fixé à 1 127 344,35 € HT pour les onze lots, passe ainsi à 1 213 542,64 € HT, soit une augmentation de 7,65 %.

Mairie : le budget modifié

Pour accompagner cette opération, une décision modificative de 90 000 € a été adoptée au budget d'investissement.

Les élus ont également accepté deux devis : 6 782 € HT pour l'installation d'un panneau d'affichage numérique sur le bâtiment de la mairie et 1 412,50 € HT pour la création d'une retenue des eaux de ruissellement dans le secteur des Milleries, rue Florence-Arthaud.

Enfin, la commune a renouvelé ses conventions de fourniture de sel et de déneigement pour l'hiver 2026-2027. Une subvention de 150 € a également été accordée aux jeunes sapeurs-pompiers de Neuves-Maisons.

Les délibérations ont été adoptées à l'unanimité. ■



Les travaux de la mairie sont en voie d'achèvement et celle-ci devrait bientôt ouvrir ses portes. Photo Patrice Buchmuller

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
955a34e8me006106702108513b0761fc00fA56OfaK57Hcfe439d4b1

L'EST Républicain

vendredi 6 novembre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
437 mots - 2 min





Grand-Rue : des perspectives pour limiter la circulation et la vitesse

Face à l'intensité du trafic dans la Grand-Rue et aux risques pour les riverains, la municipalité envisage d'installer deux feux tricolores fonctionnant aux heures de pointe. Un test d'un mois doit être lancé.

La municipalité envisage d'installer deux feux tricolores pour réguler la circulation dans la Grand-Rue, particulièrement étroite. Face au nombre de véhicules qui y transitent et à leur vitesse, elle a consulté le cabinet Iris Conseil, spécialisé dans l'ingénierie et l'aménagement.

Le maire, Emmanuel Schneider, a présenté les devis et propositions du cabinet à une commission d'urbanisme élargie. Parmi les pistes étudiées, figurent l'interdiction du transit aux automobilistes non chalinéens et la vidéo-verbalisation des contrevenants.

« Le CC7 (route du Charbonnier) est un chemin communal, c'est la commune qui l'entretient. À 2 000 véhicules par jour, on n'a pas les moyens », a souligné le maire.

Une nouvelle étude jugée trop coûteuse

Le devis d'Iris Conseil s'élève à 15 000 € pour une nouvelle étude. À cette somme s'ajouterait le coût des agents assermentés chargés d'exploiter les caméras installées à des endroits stratégiques.

« Est-ce qu'Iris est adapté à notre village, à notre rue qui fait 400 m ? » a demandé un participant, architecte de profession. « Une nouvelle étude nous coûterait cher et nous retarderait. »

La mise en sens unique de la route du Charbonnier a été unanimement rejetée. Elle obligerait les Chalinéens à effectuer un important détour par Maron pour rejoindre Nancy ou en revenir.

L'installation de trois feux tricolores, rue Edmond-Pintier, à hauteur de la mairie, en haut de la Grand-Rue et place de la IVe -République, a également été écartée : les véhicules sortant des rues perpendiculaires, entre les feux tricolores, ne sauraient pas si le feu est au vert dans le sens de la montée ou de la descente.

Deux feux activés aux heures de pointe

Une autre solution a finalement été retenue : l'installation de deux feux tricolores, rue Edmond-Pintier et en haut de la Grand-Rue. Ils seraient programmés pour réguler la circulation aux heures de pointe. Le matin, la priorité serait donnée aux véhicules montant vers Nancy, lorsque le trafic est particulièrement important.

Le soir, elle serait inversée pour faciliter les retours. Le reste de la journée, les feux fonctionneraient en mode clignotant.

Un test d'un mois doit être lancé. Pour limiter les frais, « pour éviter une dépense de plusieurs milliers d'euros », des élus volontaires se chargeront du comptage des véhicules. ■



La circulation dans la Grand-Rue, un sujet brûlant qui a été abordé une nouvelle fois par la municipalité et les habitants, avec, en conclusion, des tests prévus à brève échéance. Photo Françoise Holweck

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
675bf49cm4d08409001901c198003144099Ab5O0cK4aH0f5c027958

L'EST Républicain WEB

lundi 9 novembre 2026 - 15:06 Europe/Paris
166 mots - 1 min

NEWS : ESTREPUBLICAIN.FR

Xeuilley. Les élus accordent des subventions aux associations

Le conseil, réuni sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine, a voté les délibérations suivantes :

▶ La commune n'exercera pas son droit de préemption pour un immeuble cadastré ZD 148, rue du Bas de Mont.

▶ Le conseil approuve le renouvellement, pour une période de 4 ans, de la convention territoriale globale avec la CAF, arrivée à échéance, dont la mise en œuvre est assurée par l'ensemble des signataires et portée par la CCMM.

▶ Validation d'un bail à compter du 1er novembre pour un des appartements seniors.

▶ Des subventions aux associations sont accordées : 1 500 € Familles rurales, 1 600 € Étoile sportive, 600 € Apext, 200 € Les Amis de Saint-Rémi, 900 € Maison pour tous, 2 000 € Coopérative scolaire, 200 € Conservatoire du savoir faire, 500 € Société des pêcheurs, 300 € Club contact, 200 € Les chats de Chali.

▶ Validation d'un devis de 786 € TTC de l'entreprise Oselec pour travaux supplémentaires concernant le futur périscolaire et son système de contrôle d'accès.

ACTUALITÉS DIVERSES

L'EST Républicain
vendredi 30 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul
Page 20
701 mots - 3 min




La Mission locale fragilisée par une coupe budgétaire de la Région

La Région Grand Est ne financera plus les missions locales en 2026, et la Mission locale Terres de Lorraine, à Toul, perd ainsi 73 000 euros. Cette structure accompagne plus de 1 200 jeunes dans leurs démarches d'emploi, de formation et de logement. La Région justifie cette décision par la baisse des dotations de l'État pour l'apprentissage, et rappelle que le soutien aux missions locales ne fait pas partie de ses compétences obligatoires.

Le couperet est tombé par un courrier daté du 5 octobre dernier. Valérie Debord, première vice-présidente de la Région Grand Est, y informe les présidents des 43 missions locales du territoire d'une décision radicale : aucun soutien financier en 2026, aucun crédit inscrit au budget 2027.

Pour justifier ce désengagement, la collectivité pointe du doigt l'État. Suite à l'annonce début juin par le ministre du Travail d'une baisse de plus de 80 % des dotations pour l'apprentissage, la Région explique devoir se recentrer sur ses compétences obligatoires. L'aide aux missions locales relève d'un choix. Seul espoir : un éventuel retour en arrière une fois la loi de finances 2027 définitivement votée.

1200 jeunes accompagnés

Un coup dur pour la Mission locale Terres de Lorraine notamment, qui accompagne un peu plus de 1 200 jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi, la formation, le permis ou le logement. Avec cette décision, elle ne se verra pas attribuer l'appel à manifestation d'intérêt, une subvention de 73 000 euros qui représentait son aide financière la plus importante.

Concrètement, la disparition de ces fonds menace l'accompagnement quotidien des jeunes les plus éloignés de l'emploi, la tenue des ateliers d'orientation professionnelle, ainsi que l'organisation des rencontres avec les entreprises et les organismes de formation.

S'ajoute à cela une zone d'ombre sur les fonds européens (FSE) dédiés à l'emploi, dont l'enveloppe est gérée par la Région. Si le courrier se veut rassurant pour 2026, la directrice Pascale Quaix alerte sur la réalité des chiffres : sur les trois dossiers que la Mission locale Terres de Lorraine a déposés en mai dernier, seuls 14 000 euros seraient acquis. Pour l'un des dossiers en attente, la Région ne verserait que 25 000 euros au lieu des 38 000 espérés.

Structure déjà affaiblie

Cette coupe budgétaire frapperait un organisme déjà fragilisé, qui a dû emprunter pour payer ses vingt salariés. Le manque d'effectifs deviendrait aussi préoccupant, avec huit conseillers qui absorberaient le travail de dix pour 1 200 jeunes suivis. Ce qui réduirait mécaniquement le temps consacré à chacun. Par ailleurs, la fin d'un CDD, un départ à la retraite et le départ d'un salarié de la structure n'auraient pas pu être compensés par de nouveaux recrutements.

Des solutions ?

Pour éviter de couler, la structure, au budget d'1,2 M d'euros, tente de trouver du mécénat d'entreprises et de nouveaux partenaires privés. « Faire appel aux collectivités locales ne se fera qu'en ultime recours », explique Pierre Bénard, alors que les com'com, deuxième financeur à hauteur de 230 000 euros, sont déjà très sollicités. « On est au pied du mur », résume le président.

Onde de choc

Cette décision intervient aussi dans un contexte où la précarité des jeunes devrait pourtant constituer une priorité. « Les jeunes sont dans la rue, et c'est à ce moment-là que la Région choisit de retirer ses financements aux 16-25 ans », déplore Pierre Bénard.

Sur Facebook, le conseiller départemental et élu à la Ville de Toul Émilien Martin-Triffandier dénonce, lui, une contradiction politique : « On ne peut pas demander aux jeunes de se bouger tout en leur supprimant les moyens

de le faire. » Une pétition qu'ils relayent demande le maintien des financements 2026 et des garanties pour 2027.

Face à la tempête, la Région tempère. Dans une vidéo, Valérie Debord soutient que la collectivité n'abandonne pas la jeunesse et met en avant 3,7 millions d'euros toujours mobilisés, dont 2,7 millions du FSE.

Une réponse balayée par Pierre Bénard, qui y voit « de la pommade », rejoint par Pascale Quaix qui souligne que « ces montants ne sont pas que pour les Missions locales, mais aussi pour d'autres acteurs de l'insertion. » ■



Pascale Quaix, directrice de la Mission locale Terres de Lorraine et Pierre Bénard, le président de la structure. Photo Mathéo Calot

par Mathéo Calot

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4
Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
145344f8mda04a0ce0c908b1920d614308dAc5Oc9Kc5Had9891b8c3

L'EST Républicain
jeudi 5 novembre 2026
Édition(s) : Edition de Lunéville, Edition de Nancy, Edition de Pont-à-Mousson - Toul
Pages 2-3
827 mots - 3 min





Eau : les nappes phréatiques du département font grise mine, les conséquences

Après l'épisode caniculaire et l'actuel manque de précipitations automnales, les nappes phréatiques de Meurthe-et-Moselle sont à un niveau historiquement bas. Pour les collectivités locales, le défi de l'eau passe très probablement par la modernisation des réseaux de distribution.

Administrativement, le niveau de sécheresse a été relevé le 23 octobre au niveau 3 sur 4, soit l'état d'alerte renforcée, par la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Entre autres, il est toujours interdit de remplir sa piscine, défi anachronique pour un mois de novembre. À Dommarie-Eulmont, l'affaire est plus grave.

Ici, deux hameaux jumelés d'une cinquantaine d'habitants, autonomes pour leur alimentation en eau, forment une même commune du Saintois. L'été a été marqué par des approvisionnements en eau par citerne et en bouteilles. Un épisode qui n'a pas encore de fin pour le maire, Éric Deprugney : « Actuellement, on continue encore Çà Dommarie les approvisionnements en bouteille d'eau, les lundis et vendredis à 18 h 30. On ne sait toujours pas quand cela s'arrêtera. » Les prévisions météorologiques n'indiquent pas de pluviométrie encourageante avant la mi-novembre.

Inimaginables en début de décennie pour des contrées verdoyantes, et plus globalement le département, les récents épisodes de canicule ont annoncé une triste réalité climatique et un nouvel enjeu : l'eau. Cette nouvelle problématique éclate ainsi au grand jour des collectivités et des usagers.

Parce que l'eau est précieuse, il est essentiel d'en limiter les pertes. Et parce qu'elle est vitale, sa distribution doit reposer sur la solidarité, afin que la situation vécue à Dommarie-Eulmont ne soit pas la première d'une longue série.

Ainsi témoignait son maire, vendredi 30 octobre à Nancy, devant la centaine de représentants d'intercommunalités ou de syndicats des eaux invités pour un colloque inédit proposé par l'ensemble des Canalisateurs de Lorraine.

Près d'un quart de l'eau perdue dans les réseaux

Le problème inquiète tout autant qu'il questionne. Plus que de trouver les potentiels coupables au sein des régies, syndicats d'eau, collectivités ou autres, l'heure est à la recherche de solutions.

Actuellement, pour un litre d'eau potable injecté dans les réseaux meurthe-et-mosellans, 760 ml arrivent à destination de l'usager. Le reste se perd dans le réseau. L'indice linéaire de pertes d'eau en m^3 /km/jour du département est plus du double de la moyenne française : 5,5 contre 2,7. Cet indice est le plus mauvais parmi les départements lorrains.

Des investissements considérables pour les collectivités

Délégué régional des Canalisateurs de Lorraine, Sébastien Streiff soulignait : « Un système de canalisation d'eau a une espérance de vie autour des 70-80 ans, ce sont des investissements considérables qui plus est qui ne se voient pas visuellement. » Rien ou si peu qu'il puisse en faire un argument de campagne électorale à l'échelle de temps d'une quelconque mandature.

Dans les textes, bien qu'assouplie en 2025, la loi NOTRe (2015) visait ainsi à réduire les nombreuses formes de gestion de l'eau pour attribuer la compétence au regroupement intercommunal (établissement public de coopération intercommunale, EPCI). Une harmonisation qui permet d'affiner le diagnostic jusqu'alors peu représentatif de l'état des réseaux, mais aussi d'appliquer un tarif d'eau uniforme par EPCI afin notamment de provisionner des investissements autour de la gestion de l'eau. Un levier de solidarité en somme.

Avec 47 communes pour 19 150 habitants, l'intercommunalité de

Mad-et-Moselle a justement récupéré en 2025 cette compétence avec quelques surprises que rappelait sa présidente, Céline Rein : « Il y a des petites communes qui fonctionnaient avec leurs propres puits où il n'y avait aucune gestion, aucune donnée, où il a fallu chercher les compteurs d'eau. On partait d'une feuille blanche, on travaille encore sur le schéma directeur. »

La solidarité pour garantir l'accès à l'eau

Retour sur le cas de Dommarie-Eulmont. Le village a rejoint le Syndicat des eaux de Pulligny et du Saintois, qui gère l'intercommunalité du Saintois ainsi que cinq autres communes. Président du syndicat, Maurice Barbezant précise : « Des habitants de quelques petits villages étaient froissés de payer six fois plus cher le m^3 , mais ce taux unique (NDLR : 3,38 € TTC en 2025) permet l'entretien, l'investissement et la solidarité pour l'accès à l'eau. Cet été a accéléré notre plan qui court sur plusieurs années. On commence donc dès à présent la phase I du projet avec le raccordement de Dommarie-Eulmont et d'autres communes de l'interco au réseau. On crée aussi une réserve d'eau. »

Cette phase I s'élève à près de 5 millions d'euros, dont 60 % subventionnés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Pour le reste, le syndicat a dû faire un prêt : « Sur 80 ans. Aucun organisme ne nous l'a accordé si ce n'est la Banque des Territoires qui prête au taux du livret A », saluait Maurice Barbezant.

Un pas de géant pour l'intercommunalité. C'est pourtant celui d'une fourmi à l'échelle de l'Hexagone. Au regard des investissements actuellement consentis, un siècle et demi serait nécessaire à la France pour renouveler et solidifier son réseau d'eau potable. ■



Actuellement pour un litre d'eau potable injecté dans les réseaux meurthe-et-mosellans, 760 ml arrivent à destination de l'usager.

par Aymeric Humbert

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
3d5544eembe0a608707902f1210d714a0b9Ae5O1eK15H0b89c21b4b